



Choix du site d'implantation de la ZAC intercommunale pour la reconversion industrielle

Animation du jeu de rôles

Principe du jeu de rôles

Cette séquence a pour objectif d'impliquer les participants, en leur proposant de « jouer » le rôle d'un acteur du territoire. Cette démarche participative doit leur permettre d'appréhender, par une mise en situation, un usage possible du SIG pour l'aide à la décision.

Les acteurs du territoire participant à la réunion de la CLCT concernés par la problématique de la ZAC :

1. Monsieur ou Madame Le sous-préfet : **Amédée Fougard**
2. Le ou la président(e) du conseil de développement du pays : **Claude Vourache**
3. Le ou la président(e) de la CC du Val du Pissenlit : **Dominique Romarin**
4. Le ou la président(e) de la CC de l'Oeillet du Poète : **Jacky Bugot**
5. Le directeur général des services de Grand-Lieu sur Pissenlit : **Leslie Faveur**
6. Le ou la chargé(e) de mission de la CCI travaillant sur la zone de chalandise de Coquelicot : **Sacha Després**
7. Le ou la chargé(e) de mission économique de la CC du val du Pissenlit : **Mahel Faugas**
8. Le ou la chargé(e) de mission économique de la CC de l'Oeillet du Poète : **Thimothée Vallas**

NB Les personnages ont tous des prénoms mixtes afin de permettre aux participants de mieux entrer dans leur rôle, homme ou femme.

Chaque acteur prend une posture particulière :

- concernant la problématique territoriale abordée : ici la reconversion industrielle par l'aménagement d'une ZAC intercommunale
- selon sa perception de l'usage du SIG, par rapport à cette problématique territoriale en particulier, mais également de manière plus générale.

Cette posture est précisée dans la « carte de jeu » de chaque acteur. Ces cartes ont été conçues pour assurer la cohérence du jeu de rôles, en guidant les échanges. Chaque participant endossant un rôle s'appuie sur sa carte pour « jouer » son personnage, tout en restant libre de s'exprimer selon sa propre perception du rôle, l'objectif du jeu de rôles étant de faciliter, au terme du vote sur lequel il doit débouher, un débat ouvert entre les participants concernant les usages et les limites des SIG.

Pour le bon déroulement du jeu et la qualité des échanges qu'il doit susciter in fine, un minimum de 8 participants à la session de sensibilisation est nécessaire. Si le nombre de participants est supérieur à 8, les personnes qui ne jouent pas un personnage, endossent un rôle d'observateur et ne prennent pas la parole pendant le jeu. Par contre, ils participent au vote en fin de jeu, ce qui permet d'apporter un peu de suspense quant à la décision effectivement prise et, bien sûr, ils retrouvent leur liberté de parole pour le débat sur les SIG, une fois le jeu terminé.

Rôle de l'animateur/animateur

Pour animer cette séquence, vous allez vous aussi entrer dans le jeu. Après que les participants ont choisi la problématique de la ZAC :

- Vous introduisez le jeu d'acteurs en distribuant à tous les participants la **convocation à la réunion** accompagnée d'un rappel des grandes lignes du contrat de territoire.
- Vous lancez l'animation pour rappeler l'enjeu (il faut choisir le site d'implantation le plus approprié pour la ZAC), les personnalités présentes et l'ordre du jour, puis vous stoppez l'animation.
- Vous proposez aux participants de jouer. Pour un groupe supérieur à 8, vous demandez qui veut jouer.
- Vous distribuez les rôles aux participants, en remettant une fiche de personnage à chaque joueur, de préférence de manière aléatoire. Vous appelez les différents personnages et leur remettez leur carton de présentation(bristol) respectif. Vous laissez quelques minutes aux participants pour imaginer leur façon d'intervenir dans le débat sur ce sujet, compte tenu des informations indiquées sur leur carte.
- vous invitez le sous-Préfet et le Président du Conseil de Développement du Pays à vous rejoindre à votre table.
- vous annoncez que vous endossez vous même un 9e rôle : **Yanisse Placide**, représentant du bureau d'études CAPSIG, chargé de restituer les travaux d'analys territoriale réalisés grâce au SIG.
- Pour lancer le jeu, vous passez la parole au sous-Préfet.
- Vous jouez votre rôle de représentant de bureau d'études (voir description ci-dessous)
- Pour clôturer le jeu, un vote à bulletin secret est proposé. Vous distribuez les bulletins de vote dans votre position de représentant du bureau d'études.
- Pour dépouiller le vote, vous reprenez votre position d'animateur/animateur, ce qui vous permet d'introduire le débat sur les usages et les limites des SIG.

NB : En début de séquence, vous présentez les personnages présents, sans pour autant dévoiler leur comportement, que les participants vont découvrir sur leur propre carte de jeu et au cours des échanges. En fonction du nombre de participants et/ou de votre connaissance de leur personnalité (plutôt timide, plutôt bavard, etc), vous pouvez orienter le choix d'un personnage plutôt qu'une distribution aléatoire des cartes, afin d'assurer le côté ludique et dynamique du jeu de rôles. En particulier, vous pouvez décider que le personnage du sous-préfet, compte tenu de son rôle de cadre « supra , sur lequel vous vous appuyez pour relayer votre animation, sera tenu par un second animateur avec qui vous avez préparé l'intervention.

Yanisse PLACIDE : Consultant CAPSIG

Dès que vous avez passé la parole au sous-préfet, vous devenez : **Yanisse Placide**, consultant du bureau d'études CAPSIG chargé de la restitution des travaux d'analyse territoriale réalisés sous SIG. Vous tenez un rôle de composition : il faut à la fois jouer le personnage du consultant, tout en veillant au bon déroulement du jeu, pour atteindre l'objectif attendu de débattre sur les SIG en fin de jeu. Vous êtes le « maître du jeu » :

- Après que le sous-préfet vous a passé la parole, **vous proposez de restituer les résultats** de l'analyse territoriale réalisée par le bureau d'études, avant de laisser place au débat

- **vous présentez et commentez, grâce à l'animation, les résultats du bureau d'études :**
 - lorsque les points représentant les deux sites proposés sont affichés sur la vue globale du pays de Sigare, **vous stoppez l'animation**, et indiquez que :
 - l'analyse du foncier disponible sur le pays de Sigare pour l'implantation d'une ZAC a permis d'identifier 2 sites possibles : un sur la CC Val du Pissenlit, un sur la CC de l'Oeillet du Poète.
 - les critères retenus pour l'analyse territoriale sur ces 2 sites ont été : l'accessibilité, les risques d'inondation et les possibilités d'extension.. Le bureau d'études a donc exploité les données du SIG relatives à ces 3 critères.
 - vous évoquez les enjeux d'accessibilité (qualité du réseau routier, distance à l'autoroute et à la ville de Coquelicot) et **vous relancez l'animation** pour visualiser le calcul de distance, puis vous faites à nouveau **un arrêt sur image** pour commenter les données attributaires relatives aux distances.
 - vous présentez les autres critères à prendre en compte : possibilités d'extension et risques d'inondation. En voici les résultats :
 1. pour la ZAC Val du Pissenlit
 2. pour la ZAC de l'Oeillet du Poète
 - **Vous relancez l'animation**, en la commentant (utilisez, autant que de besoin, l'arrêt sur image) : passage de la représentation sous forme de points en représentation surfacique hachurée en magenta sur fonds de photo aérienne, représentation des zones inondables en hachures jaunes, possibilités d'extension en hachures bleues.

- Vous clôturez votre présentation en annonçant que **la commission doit prononcer son choix en fin de réunion**

- Puis, vous repassez la parole au sous-Préfet, ainsi qu'au président du Conseil de Développement, qui lancent le débat entre les acteurs :
 - vous laissez les participants échanger sur les enjeux d'implantation de la ZAC en fonction des caractéristiques de leur personnage : les acteurs s'expriment et donnent leur point de vue sur le site à retenir, et sur l'usage du SIG.
 - Lorsque les échanges vous interpellent directement, vous déployez votre argumentaire de consultant (voir ci-dessous)
 - Pour assurer la fluidité et/ou la cohérence du jeu, vous pourrez être amené(e) à encourager la prise de parole d'un personnage ou relancer vous-même les échanges, puisqu'en tant qu'animateur/maître du jeu, vous connaissez les attitudes supposées des différents personnages. En effet, certains participants peuvent découvrir les principes du jeu de rôles ou ne pas être très à l'aise dans leur rôle. En particulier, s'il n'y a que 8 participants, tout le monde doit jouer, même ceux qui a priori seraient plus à l'aise dans une posture d'observateur.
 - En fonction des échanges entre acteurs, vous pouvez également revenir sur des points particuliers de l'animation (calcul de distances, zones inondables, etc.) en utilisant le retour en arrière et l'arrêt sur image, pour appuyer vos réponses dans votre position de représentant du bureau d'études, ou permettre aux participants de bien visualiser les enjeux de chaque zone.
- **Pour clôturer le jeu**, un vote à bulletin secret est proposé, soit par le sous-préfet, soit par vous-même, si vous sentez que les participants ont de la peine à conclure. Dans un cas comme dans l'autre, **vous distribuez les bulletins de vote dans votre position de représentant du bureau d'études à tous les participants (joueurs et observateurs).**
- **Le résultat du vote des participants peut varier d'une session à l'autre**, car le SIG fournit une aide à la décision, mais laisse aux participants leur « libre arbitre ».
- **Une fois le vote dépouillé, vous reprenez votre rôle d'animation** de la session de sensibilisation pour lancer la discussion sur la plus-value apportée par le SIG dans cette démarche participative : Argumentation du choix ? Eclairage de la décision ?

Argumentaire du consultant CAPSIG

Personnage	Positionnement SIG	Réponse du Consultant
<p>Monsieur ou Madame le Sous-Préfet</p> <p>Amédée Fougard</p>	<ul style="list-style-type: none"> - remercie le représentant du bureau d'études : le SIG est un progrès pour l'aménagement du territoire. - a insufflé dans un précédent poste la création d'un pôle géomatique régional afin de favoriser l'échange et le partage des données entre services de l'Etat et collectivités locales. - a encouragé le recours au cabinet d'études pour insuffler une dynamique dans ce sens - <i>pour les questions techniques, donne la parole au consultant.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - RAS
<p>Le (la) président(e) du Conseil de développement du pays</p> <p>Claude Vourache</p>	<ul style="list-style-type: none"> - regrette qu'on oublie l'étude de diagnostic du pays qui souligne les enjeux comme si on découvrait aujourd'hui les problèmes. Toutes les communes du pays, sans exception ont délibéré favorablement sur la charte qui intègre ce diagnostic. - est particulièrement impressionné par les capacités de l'outil SIG, notamment le calcul des distances : peut-on aussi calculer le temps de parcours ? - La ZAC est une question de survie et pense que le SIG peut apporter une véritable aide à la décision. 	<p>On pourrait effectivement calculer les temps de parcours en pondérant les distance par la vitesse moyenne autorisée sur le réseau routier : 90 km/h sur la départementale, 130 km/h sur l'autoroute et en ajoutant les temps d'entrée au péage.</p>

Personnage	Positionnement SIG	Réponse du Consultant
le(la) président (e) de la CC Val du Pissenlit Dominique Romarin Député-maire de Grand-Lieu	pour faire pencher la balance en faveur de sa communauté de communes, indique que le risque de glissement de terrain sur le site de la CC de l'Oeillet du Poète aurait dû être pris en compte : pourquoi ces données n'ont-elles pas été utilisées ?	Pour les glissements de terrain, la mise à disposition de ce type d'information auprès du public est obligatoire. Le cabinet a procédé à une recherche mais aucun risque de ce type n'est mentionné sur les 2 sites.
Le(la) président (e) de la CC Oeillet du Poète Jacky Bugot vice-président du Conseil Général.	<ul style="list-style-type: none"> - trouve particulièrement intéressant de faire appel à l'outil SIG avec ces possibilités de croiser des données pour visualiser l'imbrication des enjeux territoriaux, notamment les risques d'inondation - souligne les possibilités d'extension de son site, contrairement à l'autre site 	RAS
Le (la) DGS de Grand-Lieu sur Pissenlit Leslie Faveur	<ul style="list-style-type: none"> - trouve formidable que l'on puisse superposer les données et visualiser les emboîtements, mais doute quant à la qualité des données, en particulier concernant les risques d'inondation: d'où proviennent-elles, sont-elles justes, a-t-on le droit de les utiliser ? - remet en cause le bienfondé de l'inondation, non prouvée scientifiquement selon telle ou telle crue décennale. 	Ces données proviennent de la DIREN et correspondent aux crues recensées sur la rivière du Pissenlit. Dans le cadre de la prévention des risques, ces données sont mises à disposition du public. Le cabinet en a téléchargé la version SIG sur le site de la DIREN; moyennant signature d'une convention. Elles sont justes dans la mesure où elles sont utilisées dans la plage d'échelle prévue.

<p>Chargé(e) de mission de la CCI de Coquelicot-Grand-Lieu Sacha Després</p>	<p>- voit bien l'intérêt d'une visualisation cartographique, mais déplore une restitution incomplète : la visualisation des ZAC déjà implantées aurait permis de disposer d'un critère de choix supplémentaire, pour une répartition cohérente des ZAC sur le territoire.</p> <p>- Déplore de ne pas avoir vu la couche du foncier disponible : quels critères ont conduit à retenir ces 2 sites en particulier ?</p>	<p>pour les 2 sites d'implantation, la répartition des ZAC et le foncier disponible ont été présentés lors d'une précédente réunion.</p> <p>Reconnaît que pour les personnes qui n'étaient pas là à cette précédente réunion, le cabinet aurait pu rappeler ce contexte, mais le temps prévu pour la présentation était très court, pour laisser place au débat.</p>
<p>Le (la) chargé(e) de mission économique de la CC du Val du Pissenlit Mahel Faugas</p>	<p>déplore que la répartition communale de la population ne soit pas représentée, d'autant que ces données sont disponibles dans des référentiels SIG comme la couche des communes de la BDcarto de l'IGN, même si ces données sont estimatives. Elles peuvent toujours être obtenues auprès d'organismes comme l'INSEE ou la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales)</p>	<p>Pour la population, ce critère aurait pu être exploité mais il n'avait pas été retenu en raison de la proximité de Coquelicot, de Grand-Lieu et de l'autoroute. Ce sont plutôt des critères d'accessibilité qui prévalaient, notamment pour les transports routiers.</p>
<p>Le (la) chargé(e) de mission économique de la CC de l'Oeillet du poète Thimothée Vallas</p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaît l'usage des SIG car a pratiqué durant sa formation d'agent de développement. - rappelle que le cabinet qui avait réalisé le projet de territoire avait exploité le SIG pour cartographier les enjeux de la CC. - se félicite de cet outil qui démontre la capacité du territoire à accueillir la ZAC en regard du foncier disponible. 	<p>- RAS</p>